

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 15 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2^{ème} extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 juin 2021

Date d'affichage : 16 juin 2021

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 13 Pour : 13

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER et Didier MOUCHEBOEUF

Etaient excusés : Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER et Marc LIONARD

Etait absente : Nathalie CHATEFAU

Madame Sophie BRODUT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : **Rénovation de logement à loyer libre situé 15 place du champ de Foire à Montguyon**
Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime au titre du
« fonds d'aide au logement à loyer libre »

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à la rénovation d'un logement à loyer libre dont elle est propriétaire situé au 15 place du champ de Foire à Montguyon.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour une subvention au titre du « fonds d'aide au logement à loyer libre » pour les travaux de rénovation d'un logement dont la commune est propriétaire situé 15 place du champ de Foire à hauteur de 20% sur un montant de travaux plafonné à 70 000,00 euros. Les dépenses sont inscrites au BP 2021.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **DE SOLLICITER** le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour une subvention au titre du « fonds d'aide au logement à loyer libre » pour les travaux de rénovation d'un logement dont la commune est propriétaire situé 15 place du champ de Foire à hauteur de 20% sur un montant de travaux plafonné à 70 000,00 euros. Les dépenses sont inscrites au BP 2021.
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF

